

PROGRAMME FORMATION APS ASD +ALM– Acteur Prévention Secours de l'Aide et du Soins à Domicile

Durée : 32 heures 4 jours et demi non consécutifs
APS ASD initiale + ALM

- 22h partie secours (SST)
- 10h partie secours (APS-ASD-ALM)
- Durée de validité 24 mois

Modalités et délais d'accès

Groupe de 4 à 10 personnes

Formation réalisée en présentiel en

Inter-entreprises dans nos locaux :

- Inscription possible jusqu'à 24h du début de la formation en fonction du nombre de places restantes

Tarif :

Inter : Sur devis

Méthodes pédagogiques :

- Introduction
- Exposés interactifs
- Démonstrations pratiques
- Apprentissage
- Exercices et mises en situations (réelles ou reconstituées) avec retours d'expériences
- Conclusion

Moyens pédagogiques

- Ordinateur, vidéo projecteur
- Documents d'analyse
- 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables
- 1 lit médicalisé électrique
- 1 disque de pivotement
- 1 planche de transfert
- 1 drap de glisse
- Du matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon de transfert...)
- Plan d'action de prévention + pictogramme
- Mannequin adulte, enfant et nourrisson
- Défibrillateur
- Plan d'intervention SST + pictogrammes

Le contrôle de la présence des stagiaires sera assuré par la vérification de l'assiduité des participants, émargement pour chaque séance de formation des stagiaires et des formateurs

Modalités d'évaluation de la formation :

Le certificat de compétences est délivré aux personnes qui auront :

- Participé à toutes les phases de la formation ;
- Réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
- Participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation).

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Merci de nous préciser vos besoins particuliers sur la fiche d'analyse des besoins que nous vous transmettrons à l'inscription, ou de nous contacter afin de nous permettre de nous adapter au mieux pour répondre à vos besoins et attentes.

Formateurs :

Formateurs certifiés et maintenu dans ses compétences par l'équipe pédagogique nationale de l'INRS

Contact :

☎ : 0594 31 38 04

cbcontact@croixblanche973.fr

croixblanche973@yahoo.fr

Site : <https://www.croix-blanche-guyane.fr/>

Public

Tous salariés aidants et soignants du secteur de l'aide et du soins à domicile ainsi que tous ceux qui souhaitent travailler dans ces secteurs.

Prérequis

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Objectifs

- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels le salarié est exposé, dans le respect de l'autre et de soi.
- Participer à la prévention et à la maîtrise des risques.
- Intervenir en cas de dysfonctionnement, incident et accident sur son lieu de travail (équivalence Sauveteur Secouriste du Travail). **Cette formation implique un engagement de l'encadrement de la structure employeur, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines de la structure.**

Compétences visées

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de réagir face :

1. A la Prévention ;
 - Se situer comme acteur de prévention pour soi et pour la structure
 - Agir en prévention
 - Observer et analyser sa situation de travail
 - Proposer des pistes d'amélioration de sa situation de travail
 - Remonter l'information aux personnes concernées
 - Construire un accompagnement de la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée.
2. Au secours
 - Situer le cadre juridique de son intervention
 - Réaliser une protection adaptée
 - Examiner une victime d'accident ou de malaise
 - Faire alerter ou alerter
 - Secourir une victime de manière appropriée.

Contenu pédagogique

Partie 1. - La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, dommage dans le milieu professionnel

Partie 2.- Les accidents de travail et les maladies professionnelles, les préjudices humains et économiques pour l'entreprise

Partie 3.- Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur

Les atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS ...

Partie 4.- Les différents facteurs de risques

Partie 5.- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite

Partie 6.- La remontée des informations, aspects règlementaires et procédural, les différents acteurs impliqués dans la prévention

Partie 7.- Les différentes techniques de manutention des personnes, approche des différentes aides techniques et de leur utilisation

Partie 8.- Le domaine et les modalités d'intervention du SST

Partie 9.- L'obligation de porter secours. Les limites de la responsabilité du SST dans et hors de l'entreprise

Partie 10.- Les techniques, conduites à tenir et justificatifs du référentiel technique SST

Partie 11.- Les dispositifs de coupure des énergies et des fluides (électricité, eau et gaz)

Partie 12.- Les dispositions en cas d'incendie

Partie 13.- Les outils de communication adaptés